

STRATÉGIE FRANÇAISE
SUR L'ÉNERGIE
ET LE CLIMAT

- 3** Les principales conclusions de la concertation
- 4** Contexte
- 6** Thème 1 Quel équilibre entre recours à la sobriété énergétique et recours aux technologies nouvelles ?
- 7** Thème 2 Quelles conditions pour une véritable culture du bas-carbone ?
- 8** Thème 3 Souveraineté économique et échanges internationaux dans la transition : quel équilibre ?
- 9** Thème 4 Quel accompagnement des ménages, entreprises, salariés et territoires pour une transition juste ?
- 10** Thème 5 Quel équilibre entre les différents outils de politique publique dans la lutte contre le changement climatique ?
- 11** Thème 6 Comment assurer une meilleure intégration des efforts d'atténuation dans les politiques territoriales ?
- 12** Thème 7 Quelle répartition par secteur (bâtiment, transport, agriculture, déchet, industrie, production et transformation d'énergie) de l'effort supplémentaire pour le rehaussement de l'objectif climatique à l'horizon 2030 ?
- 13** Thème 8 Comment baisser les émissions du transport ?
- 14** Thème 9 Quelles évolutions pour le secteur du bâtiment ?
- 15** Thème 10 Quelle agriculture dans un futur bas-carbone ?
- 16** Thème 11 Quelle place pour la forêt et les produits bois dans la stratégie climatique nationale ?
- 17** Thème 12 Comment organiser la fin des énergies fossiles à l'horizon 2050 ?
- 18** Et maintenant ? Les grandes étapes à venir

SOBRIÉTÉ, JUSTICE SOCIALE, ACCEPTABILITÉ ET IMPLICATION ÉTATIQUE : LES PARTICIPANTS ONT DRESSÉ LEURS PRIORITÉS

La première phase de consultation publique a permis de tirer de grands enseignements concernant les attentes et les préconisations du public.

SOBRIÉTÉ ACCOMPAGNÉE POUR CONSOMMER MOINS MAIS MIEUX

Le principe de sobriété dans les usages ressort comme devant être la base de la future Stratégie française sur l'énergie et le climat, et ce, dans tous les secteurs d'activités et à toutes les échelles.

RÔLE DE L'ÉTAT

Fortes attentes envers l'État, pour sensibiliser, fixer un cap, orienter et encadrer les actions des différents acteurs et de la société française à travers une planification, déclinée ensuite à l'échelle territoriale. La question de la coopération internationale figure également parmi les préoccupations soulignées par les participants : comment agir ensemble face aux enjeux climatiques, avec une gouvernance coordonnée à l'échelle européenne voire mondiale ?

JUSTICE SOCIALE

Parmi les points de vigilance soulignés par les répondants, la justice sociale s'affiche en premier lieu. Avec la volonté de ne pas imposer de mesures trop lourdes aux foyers les plus modestes sans contrepartie financière et redistribution. Cette inquiétude touche également les entreprises - et notamment les plus petites - avec un enjeu fort d'acceptabilité économique des mesures.

CO-CONSTRUCTION et INCLUSIVITÉ

Les participants insistent sur la nécessité de co-construire la stratégie climatique et énergétique française. Si les grandes décisions en matière de planification doivent être portées par l'État, les collectivités territoriales, les acteurs économiques, les associations, les acteurs de la société civile ainsi que les citoyens doivent être impliqués dans leur élaboration. Ces changements systémiques devront être accompagnés de pédagogie et de sensibilisation pour obtenir l'adhésion de tous et assurer l'efficacité des mesures.

Au sein de cette synthèse, les contributions reçues ont été résumées en idées fortes et en chiffres. Les citations présentées sont celles illustrant les réponses majoritaires.

Qu'est-ce que la Stratégie française sur l'énergie et le climat (SFEC) ?

Véritable outil de planification écologique, la SFEC, Stratégie française sur l'énergie et le climat, constituera la nouvelle feuille de route de la France pour atteindre la neutralité carbone en 2050 et pour assurer son adaptation aux impacts du changement climatique.

Pourquoi une consultation publique volontaire ?

Cette concertation, conduite très en amont dans le processus d'élaboration de la future SFEC, a permis de recueillir les avis du public sur les grandes orientations de la politique climatique et de nourrir les réflexions sur la vision de long terme d'une société décarbonée. La participation du public à l'élaboration de la future Stratégie française sur l'énergie et le climat est un élément clé pour assurer l'adhésion et le portage des orientations retenues à terme.

L'organisateur

Conduite sous l'autorité de la Direction Générale de l'Énergie et du Climat (DGE) cette concertation a été supervisée par Isabelle JARRY, garante que le Ministère a choisie dans la liste nationale des garants de la Commission nationale du débat public (CNDP).



Une consultation autour de 12 thèmes

Équilibre entre actions de sobriété et recours aux nouvelles technologies, culture du bas-carbone, souveraineté économique, transition juste, outils de politiques publiques, etc. : au total, douze grands thèmes ont été ouverts aux débats

102 534

visites
sur la plateforme

39

questions posées
aux participants

14 325

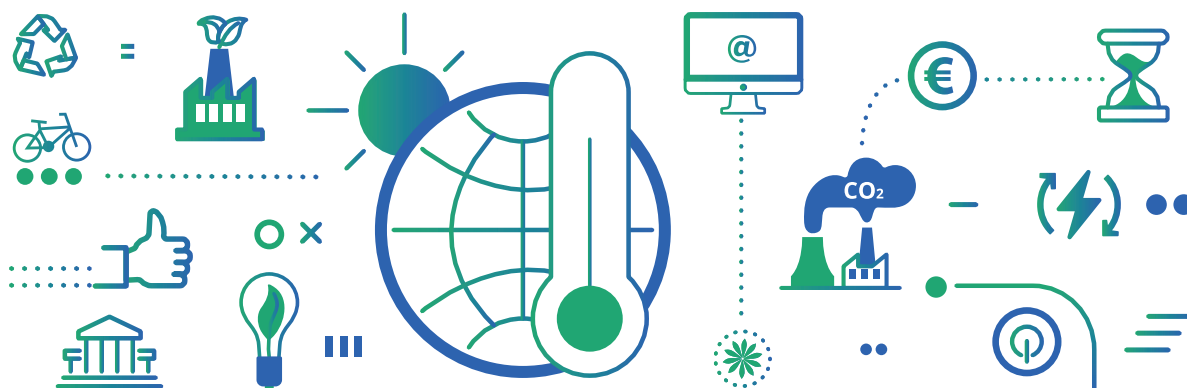
réponses dont 7 265
contributions rédigées

100

cahiers d'acteurs
reçus

Où et quand ? Du 2 novembre 2021 au 15 février 2022,

les personnes le souhaitant ont pu exprimer leurs opinions en ligne, sur une plateforme web participative : concertation-strategie-energie-climat.gouv.fr. Les acteurs institutionnels et les entreprises avaient la possibilité de donner leur avis sur ces thèmes, en déposant des cahiers d'acteurs.



QUEL ÉQUILIBRE ENTRE RECOURS À LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE ET RECOURS AUX TECHNOLOGIES NOUVELLES ?

La majorité des participants encourage une stratégie privilégiant la sobriété, perçue comme une solution pérenne et efficace, et exprime une certaine défiance envers les solutions reposant sur des paris technologiques. D'autant que ces derniers font défaut et peuvent générer un effet rebond contreproductif. Un tiers privilégie une solution pragmatique, mixant sobriété et innovation, de manière complémentaire.

Les idées fortes

Nécessité pour la future SFEC de donner toute sa place à la sobriété mais cette sobriété mérite d'être planifiée

67%

des répondants estiment qu'il faut se reposer essentiellement sur la sobriété, car il ne serait pas réaliste de penser que les nouvelles technologies permettraient de compenser les impacts environnementaux associés aux usages actuels.

« Les nouvelles technologies arriveront trop tard pour rester en dessous du seuil des 1,5°C. Il faut beaucoup de sobriété dès maintenant pour y parvenir. »

Crainte d'un effet rebond associé au développement de technologies nouvelles (émergence de nouveaux besoins et usages toujours plus consommateurs d'énergies)

« Jusqu'ici les nouvelles technologies s'accompagnent d'une création d'offres de services et de besoins conduisant à une augmentation globale de la consommation d'énergie et de matières, quand bien même elles apportent des gains énergétiques par endroits. »

Responsabilité de l'État de fixer un cadre propice aux comportements sobres

« C'est à l'État de faire valoir les bons arguments pour séduire le plus grand nombre, d'enseigner la sobriété à l'école et enfin, de l'imposer car, il en va du bien commun. »

Une défiance affichée envers le pari technologique - notamment sa maturité, son coût et son efficacité potentielle

81%

des répondants jugent qu'il n'est pas raisonnable de se reposer sur les puits carbone technologiques et qu'il faut chercher à réduire nos émissions ou développer davantage les puits naturels.

« Aucune technologie n'est actuellement capable de faire face à l'urgence climatique. De plus, cela ne permettrait pas de résoudre les autres problèmes liés à notre consommation d'énergie (érosion de la biodiversité, des sols notamment). »

Le pragmatisme pousse à une SFEC combinant de façon réaliste progrès technologique et sobriété

29%

des participants estiment qu'il faut se reposer de façon équilibrée sur les deux leviers, sobriété et progrès technologique, parce qu'ils sont complémentaires.

« Il faut privilégier sobriété et nouvelles technologies à la fois, car les deux prennent du temps, et nous n'en n'avons plus beaucoup pour agir pour le climat, alors mettons toutes les chances de notre côté. »

QUELLES CONDITIONS POUR UNE VÉRITABLE CULTURE DU BAS-CARBONE ?

Les participants en appellent à la construction d'un imaginaire désirable autour d'une société bas-carbone. Pour y parvenir, ils misent sur une combinaison de politiques publiques : renforcement de l'éducation à l'environnement, régulation de la publicité, développement de l'affichage environnemental sur les produits de consommation pour orienter les pratiques de consommation, etc. Si l'État est perçu comme le seul acteur pouvant fixer un cadre et contraindre les acteurs, les participants encouragent une co-construction de cette stratégie avec l'ensemble des parties prenantes (acteurs économiques, société civile, monde associatif, syndicats, experts, ...).

Les idées fortes

Renforcer l'éducation à l'environnement, dès l'école et tout au long de la vie

89%

des répondants s'expriment en faveur du renforcement de l'éducation à l'environnement.

 Si nous **informons** et **formons** correctement, et que nous **accompagnons** pour permettre à toutes et tous d'aller vers des solutions bas-carbone, cela favorise une **transition heureuse, souhaitée et souhaitable**.

Développer l'affichage environnemental sur les produits de consommation

64%

des participants souhaitent un développement de l'affichage environnemental sur les produits de consommation.

« Proposons des outils pour que les citoyens et consommateurs **fassent des choix éclairés**. D'où l'importance de l'éducation à l'environnement et de l'affichage environnemental. »

Nécessité de co-construire cette stratégie avec la société civile

 **L'État, la société civile, les associations et ONG, les syndicats, les entreprises, etc. ont tous un rôle à jouer selon leurs canaux de communication et leurs outils. »**

Réguler la publicité pour lutter contre le greenwashing

77%

des participants veulent une régulation accrue de la publicité.

Le «greenwashing» dans la publicité ou la communication de certaines entreprises est l'exemple-type de **message contraire à une culture bas-carbone** où il est nécessaire que l'État intervienne pour éviter la désinformation et la tromperie des acteurs économiques. »

L'État perçu comme le seul acteur pouvant fixer un cadre pour faire advenir une culture partagée de la consommation « bas-carbone »

90%

des participants estiment que l'État est légitime pour intervenir fortement dans ce domaine, y compris au travers de réglementations visant à empêcher la diffusion de certains messages contraires à une culture du bas-carbone.

 **L'État doit intervenir et réguler** pour aider la diffusion des messages de cette culture bas-carbone : parce que c'est un changement de paradigme important et qu'il faut le faire à grande échelle. **L'État a cet impact.** Et sans régulation, trop de messages trompeurs peuvent être diffusés. »



SOUVERAINETÉ ÉCONOMIQUE ET ÉCHANGES INTERNATIONAUX DANS LA TRANSITION : QUEL ÉQUILIBRE ?

Si la souveraineté économique et l'autonomie énergétique apparaissent comme des objectifs finaux vers lesquels tendre, les participants souhaitent la poursuite d'échanges internationaux raisonnables et régulés, par pragmatisme. La gouvernance internationale dans la lutte contre le réchauffement climatique est également mise en avant par beaucoup, qui souhaitent voir la France et l'Union européenne (UE) jouer un rôle actif pour instaurer des critères d'exigence environnementale encadrant les échanges internationaux.

Les idées fortes

Privilégier un équilibre entre souveraineté économique et échanges internationaux dans l'atteinte des objectifs environnementaux

58%

des répondants estiment qu'il faut rechercher un certain équilibre entre souveraineté économique et échanges internationaux pour atteindre nos objectifs environnementaux, tout en maîtrisant le coût collectif et social de la transition bas-carbone.

« Dans une économie mondialisée, difficile d'imaginer tout « réinternaliser » en France. Néanmoins, certains domaines stratégiques (énergie, réseaux, santé) doivent faire l'objet d'une politique nationale ou européenne d'autonomie/indépendance. »

Importance d'une gouvernance internationale dans laquelle la France et l'UE pourraient jouer un rôle actif pour instaurer des critères d'exigence environnementale encadrant les échanges internationaux

« Il faut prendre ses responsabilités en tant qu'Union Européenne : nous faisons partie d'une puissance économique qui peut imposer ses standards. Il faut conditionner nos échanges internationaux (et aides au développement) à des politiques de développement durable. »

Renforcer la place de l'empreinte carbone dans la définition de nos objectifs¹ : l'empreinte carbone est perçue comme un indicateur fiable et complet, mesurant objectivement l'impact de notre consommation (indépendamment du lieu de production)

77%

des participants pensent que l'empreinte carbone est un indicateur à privilégier pour fixer nos objectifs.

« L'empreinte carbone permet de vérifier que la baisse des émissions de GES correspond à une **réalité** et non à un déplacement de la production vers des pays plus permissifs. »

L'empreinte carbone de la France représente la quantité de gaz à effet de serre (GES) induite par la demande finale intérieure d'un pays (consommation des ménages, des administrations publiques et des organismes à but non lucratif et les investissements), que les biens ou services consommés soient produits sur le territoire national ou importés.

L'empreinte carbone de la France est donc constituée :

- des émissions directes de GES des ménages (principalement liées à la combustion des carburants des véhicules particuliers et la combustion d'énergies fossiles pour le chauffage des logements) ;
- des émissions de GES issues de la production intérieure de biens et de services destinée à la demande intérieure (c'est-à-dire hors exportations) ;
- des émissions de GES associées aux biens et services importés, pour les consommations intermédiaires des entreprises ou pour usage final des ménages.

Source : INSEE

(1) En application de l'article L2221 B, la future SNBC devra contenir un plafond indicatif de l'empreinte carbone de la France.



QUEL ACCOMPAGNEMENT DES MÉNAGES, ENTREPRISES, SALARIÉS ET TERRITOIRES POUR UNE TRANSITION JUSTE ?

L'accompagnement des ménages représente une priorité pour les participants, dans un souci de justice sociale. Ils privilégient le subventionnement d'investissements dans des technologies bas-carbone plutôt que des aides financières au paiement des factures énergétiques, dans une logique d'incitation au changement. Les entreprises, quant à elles, sont perçues comme ayant un rôle central à jouer dans l'anticipation des mutations. Les plus petites et plus fragiles devant cependant être elles-mêmes accompagnées par l'État. L'implication des collectivités est également jugée essentielle pour accompagner ces mutations. Les participants en appellent à une action collective, mobilisant l'ensemble des acteurs : État, collectivités locales et entreprises.

Les idées fortes

Accompagner les ménages pour plus de justice sociale, avec une progressivité en fonction des revenus

70%

des participants estiment que le subventionnement des investissements des ménages dans des technologies bas-carbone plus efficaces qui leur permettent de moins consommer d'énergie et d'être moins exposés aux variations de ses prix est un levier pertinent pour accompagner les ménages dans la transition bas-carbone.

« Seule la **justice sociale** permettra de faire accepter plus facilement les efforts. Les plus modestes n'ayant pas de marge de manœuvre financière (pour s'isoler notamment) doivent être aidés au maximum. »

« Donner de l'argent pour payer des factures énergétiques liées aux énergies fossiles est une aberration et une réponse de court terme. **Accompagner les ménages les plus modestes** pour revoir leur isolation, leur chauffage et pendre en charge 90% de la facture serait **bien plus efficace**. »

Nécessité d'une action collective mobilisant l'ensemble des acteurs (État, collectivités locales et entreprises) pour réussir ce défi

« Plus le temps de compter les bons points. Toutes les actions, les aides, les volontés sont de mise : **responsabilité des entreprises** pour leur propre conservation, **responsabilité individuelle**, **responsabilité de l'État**, **responsabilité des collectivités**. »

Responsabilité des entreprises dans l'anticipation des mutations - Devoir d'accompagner leurs salariés

62%

des répondants estiment que c'est la responsabilité première des entreprises d'anticiper les mutations et restructurations de certains secteurs d'activités, qui sont envisagées depuis longtemps, et d'adapter leur stratégie pour limiter les impacts sociaux : l'État n'a pas à intervenir pour les y aider.

« Les **entreprises privées** étant plus agiles que l'État ou les collectivités locales, ce devrait être **à elles d'impulser les mutations nécessaires**. Certaines le font déjà depuis plusieurs années. Il me semble important **d'associer les salariés à ces mutations**, en leur demandant leurs avis, leurs idées. »

Accompagnement par l'État et les collectivités de ces mutations (en particulier pour les PME) et des salariés impactés

60%

des participants estiment que les collectivités locales doivent accompagner les mutations en soutenant les restructurations vers des activités plus durables sur leur territoire.

« Les **grands groupes** ont les moyens de verdir leur activité et de former leur personnel. Par contre, les **PME et très petites entreprises** auront besoin de **l'appui public pour franchir cette transition**. »



QUEL ÉQUILIBRE ENTRE LES DIFFÉRENTS OUTILS DE POLITIQUES PUBLIQUES DANS LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ?

L'État doit jouer un rôle régulateur dans la planification de la transition. Les participants estiment nécessaire de jouer sur la complémentarité des outils de politique publique avec une expression forte en faveur de la réglementation et des normes, tout en considérant que les subventions, la fiscalité et les actions de sensibilisation et d'accompagnement sont nécessaires pour conduire la décarbonation de la société. Une majorité d'entre eux est également favorable à la relance de la hausse de la composante carbone des taxes à la consommation, avec un mécanisme de redistribution des recettes vers les ménages modestes, pour les accompagner dans la transition.

Les idées fortes

Un rôle de régulateur pour l'État

« Le rôle de l'État c'est de nous guider : interdire ce qui est dangereux pour notre avenir et obliger les acteurs économiques à s'y conformer et à abandonner la croissance comme unique levier de développement. En gros, il faut un **État intransigeant et indépendant** de toute tentative de lobbying. »

Réglementations et normes privilégiées par les participants

97%

des répondants estiment que les réglementations et les normes sont pertinentes pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

« Les **réglementations** sont les leviers les plus efficaces, sans aucune hésitation. Elles **permettent d'orienter les choix futurs** des entreprises et de les orienter vers des modèles économiques plus sains pour la planète. »

Un besoin de sensibilisation et de pédagogie de la part de l'État pour permettre l'adhésion aux mesures

« La **sensibilisation, la pédagogie, les explications** sont indispensables pour obtenir un **consentement et une adhésion aux mesures** à prendre mais ne permettent pas de modifier les comportements à court terme. »

Subventions, fiscalité, sensibilisation et engagements volontaires comme autres outils de politiques publiques largement plébiscités pour conduire la décarbonation de la société

Subventions, fiscalité, sensibilisation et engagements volontaires ont été jugés pertinents par au moins

70% des répondants.

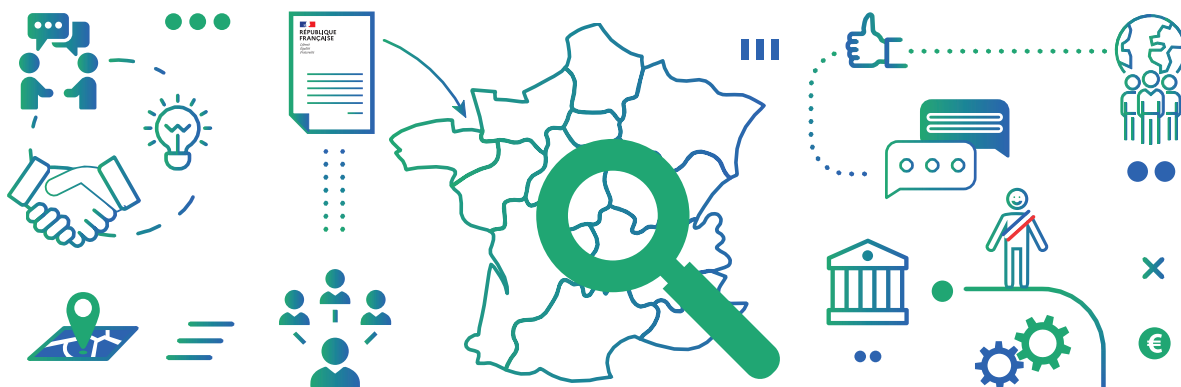
« Il faut **faire converger tous les outils** à disposition pour réduire les impacts environnementaux. »

Expression en faveur d'une relance de la hausse de la composante carbone des taxes intérieures à la consommation (« **taxe carbone** »), avec un ciblage des recettes vers les ménages modestes pour les accompagner dans la transition

65%

des participants sont prêts à relancer à la hausse des taxes intérieures à la consommation dite « **taxe carbone** », en veillant à maintenir une composante sociale.

« La mise en place de la **taxe carbone** doit être accompagnée de mesures pour **aider les ménages défavorisés** qui ne peuvent se passer du produit taxé et de solutions alternatives. »



COMMENT ASSURER UNE MEILLEURE INTÉGRATION DES EFFORTS D'ATTÉNUATION DANS LES POLITIQUES TERRITORIALES ?

Les enjeux d'articulation et de dialogue entre les stratégies nationales et locales sont soulignés par les répondants, afin que chacun se sente impliqué dans le travail collectif. État et collectivités doivent agir main dans la main, avec, pour le premier, un rôle indispensable de supervision. À leur échelle, les collectivités, œuvrant dans le cadre national défini par l'État, doivent s'investir au plus près des acteurs économiques et des citoyens, grâce à leurs connaissances fines des spécificités de leur territoire.

Les idées fortes

Enjeux d'articulation et de dialogue entre les stratégies nationales et locales et de complémentarité des échelons et de coordination des politiques menées

97%

des contributeurs estiment que l'État et les collectivités doivent agir dans un souci de cohérence nationale en matière de transition écologique.

« Parce que les objectifs sont nationaux, il faut **définir une stratégie nationale** permettant d'atteindre ces objectifs. Puis les collectivités doivent s'approprier cette stratégie et la **décliner localement** pour ce qui concerne leurs champs de compétences. »

L'implication des collectivités territoriales comme une condition de réussite essentielle

66%

des répondants estiment que l'État et les collectivités doivent chacun définir des stratégies à leurs niveaux respectifs, et mener un dialogue permanent pour essayer d'assurer leur cohérence.

« Les **spécificités régionales doivent être prises en compte** et c'est le rôle des collectivités. Certaines régions ont déjà mis en place des structures similaires à des GIEC régionaux (exemple en Aquitaine). »

Rôle de l'État pour l'uniformité nationale et l'équité entre territoires

69%

des répondants souhaitent que l'État donne un cadre clair et obligatoire pour que les collectivités adoptent des actions climatiques comparables, quantifiables et additionnables.

« Le maître-mot : cohérence. Donc l'État doit rester au centre du jeu. »

75%

des participants estiment que, pour accélérer la transition des territoires, il faut rendre la planification bas-carbone obligatoire pour l'ensemble des territoires (à travers les Plans Climat Air Énergie Territoriaux, PCAET).

Organiser le suivi de la transition (contrôle des mesures et suivi des résultats) comme une condition de réussite essentielle pour la transition des territoires

« Les engagements ne valent rien, seuls les résultats comptent - **chaque action doit être conditionnée à un suivi quantitatif** qui permet d'évaluer son efficacité carbone à courte échéance »



QUELLE RÉPARTITION PAR SECTEUR (BÂTIMENT, TRANSPORT, AGRICULTURE, DÉCHET, INDUSTRIE, PRODUCTION ET TRANSFORMATION D'ÉNERGIE) DE L'EFFORT SUPPLÉMENTAIRE POUR LE RÉHAUSSEMENT DE L'OBJECTIF CLIMATIQUE À L'HORIZON 2030 ?

La majorité des répondants souhaite que la répartition actuelle des efforts de réduction des émissions de GES soit conservée dans un souci d'efficacité. D'autres modalités de répartition de l'effort supplémentaire ont été proposées : mettre l'accent sur les secteurs les plus émissifs ou ceux où une réduction des émissions sera la moins coûteuse. L'enjeu de l'acceptabilité économique et sociale, la prise en compte des impacts sur l'emploi et de la compétitivité internationale doivent rester des points de vigilance.

Les idées fortes

Conserver la répartition des efforts prévus dans la SNBC-2

66%

des répondants estiment qu'il faut répartir l'effort en gardant la répartition des niveaux d'effort prévue dans la SNBC-2.

« La répartition prévue dans la SNBC-2 a déjà fait l'objet de négociations, elle est pertinente. À poursuivre donc. »

Mettre l'accent sur les secteurs les plus émissifs, dans lesquels la réduction des émissions de GES est la plus urgente - Plusieurs secteurs mis en avant : transports, agriculture, industrie et bâtiment

Il faut se concentrer sur les secteurs qui émettent le plus car ce sont eux qui doivent en priorité se transformer. »

Des points d'attention soulignés pour répartir l'effort supplémentaire

Enjeu d'acceptabilité économique et sociale des efforts supplémentaires induits

« L'acceptabilité sociale doit aller de pair avec l'acceptabilité économique. »

Prise en compte des impacts sur l'emploi

« Il faut répartir l'effort sans que cela impacte l'économie, surtout pour sortir de la crise de la Covid avec une économie saine. »

Harmonisation européenne pour limiter les distorsions de concurrence

« Éviter les distorsions de concurrence entre les industriels français et leurs concurrents étrangers, y compris européens, constitue un point d'attention important. »

ÉVOLUTION DES ÉMISSIONS DE GES (PAR RAPPORT À 2015) PRÉVUE PAR LE SCÉNARIO DE LA SNBC-2

	2030	2050
TRANSPORTS	- 28 %	Zéro émission (à l'exception du transport aérien domestique)
BÂTIMENTS	- 53 %	Décarbonation quasi complète
AGRICULTURE	- 18 %	- 46 %
INDUSTRIE	- 35 %	- 81 %
PRODUCTION D'ÉNERGIE	- 33 %	Zéro émission
DÉCHETS	- 37 %	- 66 %



COMMENT BAISSER LES ÉMISSIONS DU TRANSPORT ?

Pour réduire les émissions associées au transport, les participants encouragent un report modal vers des modes de transport plus massifiés et moins émissifs. Ils soutiennent également une réflexion plus globale autour des besoins de mobilité, visant à davantage de sobriété. Concernant le fret, les participants estiment que la création d'incitations réglementaires ou fiscales, visant à encourager le recours aux transports massifiés (ferroviaire et fluvial) constituent les leviers les plus efficaces.

Les idées fortes

Promouvoir des pratiques plus vertueuses de la part des consommateurs et des entreprises

29%

veulent promouvoir une consommation plus raisonnable, par exemple en changeant nos habitudes s'agissant du recours à la livraison à domicile et des délais de livraison.

« Promouvoir le local peut diminuer le recours au transport par camion notamment. Mais il doit s'accompagner d'incitations réglementaires ou fiscales au transport massifié et à la relocalisation. »

Questionner nos habitudes de travail et d'aménagement du territoire pour réduire les besoins de mobilité

80%

estiment qu'il nous faut réduire davantage la demande de transport de personnes, quitte à questionner nos habitudes de déplacement.

« Mieux répartir l'emploi et les services sur le territoire, pour les rapprocher des lieux de vie. »

Viser des modes de déplacements plus sobres et durables (mobilités douces, transports en commun, auto-partage, co-voiturage) en les encourageant

« Les modes doux peuvent être privilégiés pour les déplacements courte distance. Les transports en commun et la lutte contre l'autosolisme (même si le véhicule est électrique !) sont des priorités. »

Créer des incitations réglementaires ou fiscales pour favoriser le ferroviaire et le fluvial

61%

pensent que pour réduire les émissions associées au transport de marchandises, il faut créer des incitations réglementaires ou fiscales pour encourager le recours au transport massifié (ferroviaire, fluvial).

« Les transports ferroviaire et fluvial doivent être encouragés au maximum et ces acteurs doivent être soutenus. »



QUELLES ÉVOLUTIONS POUR LE SECTEUR DU BÂTIMENT POUR LE NEUF ET LE PARC EXISTANT ?

Renforcement significatif du rythme de rénovation énergétique, remplacement des appareils utilisant des énergies fossiles, isolation des bâtiments et sobriété dans les usages font partie des directions privilégiées par les participants pour décarboner le secteur du bâtiment. Ils appellent à un accompagnement de la filière et de la population, pour réduire l'impact carbone des constructions, l'abaissement de l'empreinte carbone maximale des constructions (sur le modèle de la RE2020) et l'imposition d'un recours croissant aux matériaux biosourcés sont des solutions privilégiées.

Les idées fortes

POUR L'EXISTANT

Renforcer le rythme de rénovation énergétique (intervention simultanée sur l'isolation des bâtiments et la décarbonation des énergies utilisées pour satisfaire les besoins de chauffage)

85%

des répondants privilégient la rénovation énergétique du parc de logements existant pour baisser les consommations d'énergie, afin d'accélérer la décarbonation du parc de bâtiments.

« Il faut absolument dans un premier temps **accélérer l'isolation** des bâtiments existants (priorité 1) pour ensuite **supprimer les énergies fossiles**. »

Rôle de l'État pour accompagner les ménages et remédier à la défiance exprimée envers les entreprises du secteur

« Sans **incitation des politiques publiques** et sans **sensibilisation** des ménages et entreprises, on ne verra sûrement pas ces **efforts se concrétiser**. »

POUR LES CONSTRUCTIONS NEUVES

Des leviers pour réduire l'empreinte carbone des constructions

83%

des répondants veulent abaisser l'empreinte carbone maximale des constructions.

« Pour le neuf, la priorité est de se débarrasser des **énergies fossiles en exploitation** et de **construire bas carbone**. »

Imposer le recours aux matériaux biosourcés

62%

souhaitent imposer un recours croissant aux matériaux biosourcés (bois, isolants biosourcés de type chanvre, paille, etc.)

46%

pensent qu'il faut conditionner les aides à une part minimale de matériaux biosourcés.

« Le **soutien aux matériaux biosourcés** est indispensable et nécessite une évolution des normes, et la formation des artisans. »

Nécessité de politiques publiques concrètes pour faire évoluer la planification de la construction neuve et les usages dans le bâtiment (baisse de la température moyenne de chauffage, etc.)

55%

des répondants jugent plausibles les hypothèses de la SNBC-2 sur la baisse des constructions neuves, la réorientation vers le logement collectif et des efforts de sobriété dans les usages, mais estiment qu'elles devront être encouragées par des politiques publiques.

« L'État doit **durcir considérablement sa politique d'aménagement du territoire** et empêcher la poursuite des politiques actuelles expansionnistes des élus locaux. »



QUELLE AGRICULTURE DANS UN FUTUR BAS-CARBONE ?

Pour réduire les émissions du secteur de l'agriculture, les participants ont identifié une grande diversité de leviers d'action à disposition des acteurs du secteur. En agissant, d'une part, sur la production, avec, par exemple, le développement d'une agriculture moins intensive et biologique. Et en faisant évoluer, d'autre part, les comportements des consommateurs : lutte contre le gaspillage alimentaire, évolutions du régime alimentaire vers une consommation de viande réduite, etc. Pour permettre cette transition, plusieurs enjeux sont soulignés : la revalorisation du métier et de la rémunération des agriculteurs, le subventionnement des exploitations, la régulation du marché agro-alimentaire, etc.

Les idées fortes

Repenser les modes de production et subventionner, si besoin, les exploitations

79%

des participants estiment qu'il faut produire mieux (agriculture biologique, par exemple).

70%

qu'il faut développer une agriculture moins intensive, quitte à renchérir le coût des aliments.

Seuls 14%

considèrent que le recours à davantage de nouvelles technologies (mécanisation, OGM, drones, etc.) est un levier pertinent.

« Il faut **évoluer vers des pratiques culturelles moins conventionnelles** (moins d'intrants, protection des sols, protection de la biodiversité, agroécologie, etc.) et un **changement global du système agricole actuel**. Ce changement ne doit pas laisser les agriculteurs sur le bas-côté de la route mais les intégrer et les aider (financièrement notamment) à faire évoluer leurs pratiques. »

Revalorisation nécessaire du métier et de la rémunération des agriculteurs

« Il faut **revaloriser l'agriculture**. Elle a besoin d'évoluer vers un plus grand respect du vivant, du sol et de sa faune. »

Sensibiliser les consommateurs et accompagner les foyers les plus modestes : lutte contre le gaspillage alimentaire, évolutions du régime alimentaire des consommateurs vers la consommation de plus de protéines végétales, encouragement à baisser la quantité de viande rouge consommée

80%

des répondants estiment que changer son régime alimentaire est un des leviers les plus pertinents pour réduire les émissions associées au secteur de l'agriculture. 77% des participants pensent qu'il faut lutter contre le gaspillage alimentaire.

« Cela doit passer par de la **pédagogie**, sous toutes ses formes. On pourrait proposer des cours sur le climat et ses facteurs à l'école par exemple. **Proposer systématiquement des repas végétariens** dans les cantines semble être une bonne idée aussi. »

« **Passer à un régime moins carné** est le premier levier à mettre en place pour moi (puisque devenir végétarien est l'une des actions individuelles les plus efficaces pour protéger l'environnement). »

Pour les répondants, la place de la forêt dans le puits carbone français doit être renforcée. Ils identifient différentes pistes pour parvenir à cet objectif, comme l'augmentation de l'espace boisé français ou le développement de la filière et de l'utilisation des produits bois, tout en interrogeant les évolutions à mettre en œuvre pour pérenniser le système.

« Le réchauffement climatique va arriver trop vite pour que les forêts puissent s'adapter sans subir de grave impact. Il semble donc justifié de **prévoir une gestion dynamique** de celles-ci, **pour les aider à s'adapter**, en commençant dès maintenant ce processus d'adaptation. »



COMMENT ORGANISER LA FIN DES ÉNERGIES FOSSILES À L'HORIZON 2050 ?

Les participants souhaitent un juste équilibre entre le niveau local, national et européen pour organiser la transition de notre société vers un monde décarboné, sans recourir à d'importantes importations d'énergie. La sobriété, la solidarité à toutes les échelles et une certaine indépendance énergétique sont leurs priorités mais les avis divergent concernant les vecteurs énergétiques à privilégier : énergies renouvelables, nucléaire, hydrogène, gaz renouvelable, etc.

Les idées fortes

Rejet d'un scénario de transition bas-carbone incluant des importations importantes d'énergies décarbonées

89%

des répondants sont contre un scénario incluant des importations importantes d'énergies décarbonées.

« Il convient **d'améliorer l'indépendance énergétique** des pays et notamment de la France. En développant cette **autonomie** (ex. biocarburant à base d'algues...), nous développerons notre économie tout en garantissant notre indépendance énergétique et en diminuant notre consommation d'énergies fossiles. »

Volonté d'indépendance énergétique et de souveraineté

« Un pays comme la France devrait être capable de répondre en interne à ses besoins en énergie, en favorisant une **autosuffisance à une échelle territoriale** avec des techniques variées et adaptées au territoire, quitte à renforcer les actions vers la sobriété énergétique. »

Miser sur une stratégie basée sur davantage de sobriété

« Sans **sobriété à court terme**, nous ne pourrions pas garantir une **sécurité énergétique décarbonée**. »

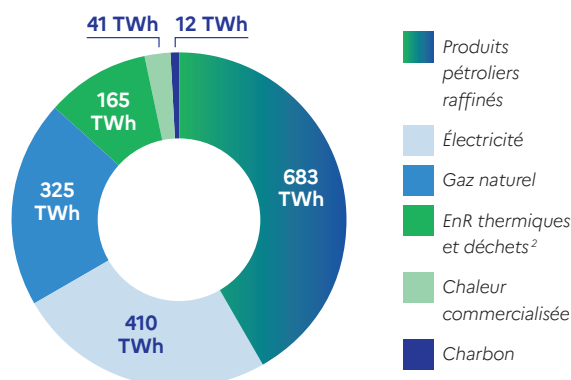
Volonté de cibler un juste équilibre entre l'échelle européenne, l'échelle nationale et l'échelle locale

33%

des répondants estiment que dans un contexte d'urgence climatique, le meilleur moyen pour atteindre les objectifs énergétiques repose sur un système de solidarité européenne. De nombreux contributeurs nuancent toutefois leur propos en avançant qu'il serait judicieux de garantir une part d'autonomie et de flexibilité dans les stratégies nationales mais également locales. Ils rejoignent ainsi 31 % des répondants qui estiment qu'il faut un système tendant vers plus d'autonomie locale, en conservant toutefois des dispositifs nationaux jouant le rôle de filets de sécurité.

« Les **changements doivent se faire à grande échelle**. Néanmoins, une **autonomie locale** et une **implication de toutes les échelles** est indispensable. »

RÉPARTITION DE LA CONSOMMATION FINALE EN FRANCE EN 2020



(2) Énergies renouvelables thermiques (bois, déchets de bois, solaire thermique, biocarburants, pompes à chaleur, etc.).

Champ : France entière (y compris DROM).

Source : SDES, Bilan énergétique de la France

Et maintenant ?

Les grandes étapes à venir



EN SAVOIR PLUS SUR LA FUTURE STRATÉGIE FRANÇAISE SUR L'ÉNERGIE ET LE CLIMAT :

Concrètement, elle comprendra la toute première Loi de programmation sur l'énergie et le climat (LPEC), qui doit être adoptée mi-2023, la 3^e édition de la Stratégie nationale bas-carbone (SNBC), la 3^e édition du Plan National d'adaptation au changement climatique (PNACC) et la 3^e édition de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) (qui couvrira la période 2024-2033), qui devront être adoptés mi- 2024.

CHRONOLOGIE



Deuxième semestre 2022

Concertation nationale sur le mix énergétique de demain.

« Une large concertation du public aura lieu au second semestre 2022 sur l'énergie »

Discours du Président de la République du 10 février 2022 à Belfort



Mi 2023

Adoption de la première Loi de programmation sur l'énergie et le climat



Mi-2024

Adoption de la 3^e Stratégie nationale bas-carbone, de la 3^e Programmation pluriannuelle de l'énergie (2024-2033) et du 3^e Plan national d'adaptation au changement climatique.

